

Auch, le 3 février 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collège Hubert Reeves à Fleurance : après l'incendie de juillet 2025, le Département tient son engagement et le calendrier de travaux

À la suite de l'incendie survenu dans la nuit des 12 au 13 juillet 2025 au collège Hubert Reeves de Fleurance, le Département a engagé un programme de travaux en plusieurs phases afin de garantir la continuité pédagogique, la sécurité des élèves et des personnels, et un retour progressif à un fonctionnement normal de l'établissement.

Dès la fin juillet 2025, des mesures conservatoires ont été mises en œuvre pour permettre la rentrée scolaire du 1er septembre 2025, malgré la destruction des deux tiers de la toiture du bâtiment. Un collège « provisoire » a ainsi été installé sur les espaces sportifs, avec la mise en place de bâtiments modulaires accueillant :

- 12 salles de classe banalisées de 60 m²,
- un CDI,
- une salle d'étude,
- trois bureaux administratifs,
- une salle des professeurs.

À l'automne 2025, et avec l'accord du SDIS, la salle ULIS située en rez-de-chaussée du bâtiment a pu être réintégrée. Elle est désormais mutualisée avec l'enseignement des arts plastiques. Parallèlement, la salle d'arts plastiques installée dans les modulaires a été transformée en salle informatique équipée de 30 postes.

Grâce au remboursement partiel des assurances « dommages aux biens » et au soutien financier de l'État via le dispositif DSID, le Département a engagé une réhabilitation élargie de l'aile Est du collège, au-delà des seuls locaux sinistrés. Les travaux ont porté sur la rénovation complète des salles de classe de l'aile Est, sur les trois niveaux, la remise en état des circulations et dégagements et la réparation des menuiseries, des portes coupe-feu et des équipements de sécurité incendie.

À l'issue de la commission de sécurité du 13 janvier 2026, l'autorisation de rouvrir cette aile aux élèves a été accordée, comme s'y était engagé le Département. Dans la continuité de cette phase, le bâtiment modulaire qui accueille actuellement quatre salles de classe, sera évacué lors des prochaines vacances de février.

Conformément aux besoins exprimés par la direction de l'établissement, le CDI et la salle d'étude resteront toutefois installés en bâtiments modulaires jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'administration, actuellement hébergée dans un autre bâtiment modulaire, pourrait quant à elle réintégrer partiellement le bâtiment principal, sous réserve de l'avis favorable du SDIS.

Dernière phase : une reconstruction complète d'ici septembre 2026

La phase finale des travaux se déroulera entre janvier et juillet 2026 pour les travaux intérieurs (peintures, sols, plafonds, éclairage), puis entre juin et août 2026 pour la réfection définitive de la toiture.

L'objectif est clair : permettre un retour à la normale de l'ensemble des locaux pédagogiques pour la rentrée scolaire de septembre 2026.

Le Mot de Jérôme Samalens, Vice-Président en charge de l'Education

« Le Département a maintenu ses engagements pour permettre un retour à la normale le plus rapidement possible et assurer ainsi la continuité éducative. Je remercie l'ensemble des directions et des services du Département pour leur réactivité et leur suivi des travaux qui ont permis de maintenir les délais fixés »